

FLASH OBSERVATIONS TECHNIQUES

Observations techniques Vigne N°1 – 20 Mars 2024

Ce flash a été élaboré sur la base des observations réalisées par le service Agronomique d'EVV et étayé par les BSV des Territoires Nord Aquitaine (24, 33, 47) et Sud Aquitaine (40, 64). Nous attirons votre attention sur le fait que le présent document indique une tendance sanitaire régionale et est susceptible de ne pouvoir être applicable tel quel à chacune de vos parcelles. Ce flash, à vocation purement informative et ne saurait engager la responsabilité de ses auteurs en cas de mauvaise interprétation des données qui y sont contenues. N'hésitez pas à contacter votre interlocuteur EVV habituel.

→ L'ESSENTIEL



Risque faible



Risque moyen

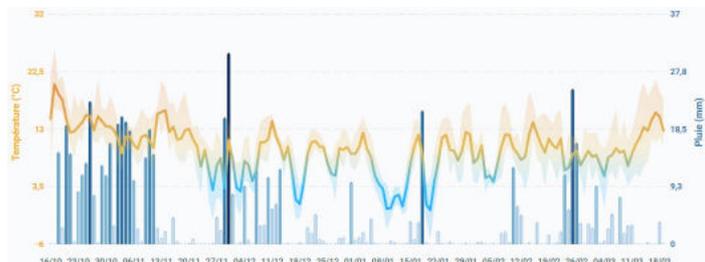


Risque fort

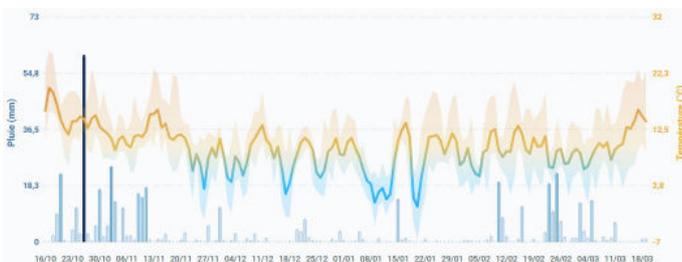
Physiologie	Arrachage	Confusion	Escargots	Gestion cavillon	Engrais verts	Travaux à la vigne	Nos solutions d'exploitation
Gonflement à pointe verte	En cours, avant 31 mai	Pose fin mars	Reprise d'activité	Intercep et Désherbage chimique en cours	Croissance active, trop tôt pour détruire	Fin de la taille Epannage Semis de printemps	Vegetal Signals®, Agrigenius®, Weenat®, Ventigel®, Bougie Stopgel®, Pel102®

→ BILAN MÉTÉOROLOGIE (du 01/11/2023 au 19/03/2024)

Bilan Gironde



Bilan Gascogne- Sud aquitaine



Si l'hiver précédent avait été marqué par la sécheresse (-25%), ce n'est pas le cas de cet hiver 2023-2024 plutôt très arrosé qui permet d'obtenir un excédent pluviométrique. Janvier a été plus sec, mais les périodes anticycloniques sont restées bien trop courtes, et les pluies ont de nouveau fait surface en février sur la majeure partie du Sud-ouest. Début Mars n'est pas en reste.

→ Tendances météo 2024 ; À considérer avec précaution, à regarder avec du recul.

Pour la semaine du lundi 25/03/2024 au dimanche 31/03/2024 : le temps est faiblement perturbé, dans une ambiance un peu fraîche en début de semaine puis de saison.

« Ce printemps 2024 risque de jouer les prolongations humides en France et sur une partie de l'Europe.

Les mois d'avril et mai pourraient connaître des précipitations excédentaires sur la France et une partie de l'Europe occidentale dans un contexte de conditions plus chaudes que la normale. Deux mois a priori humides ne veulent pas dire qu'il pleuvra tout le temps.

Juin pourrait voir la chaleur s'installer sur la moitié sud.

Juillet et août pourraient voir les hautes pressions remonter entre l'Espagne et la France, annonçant des conditions météo sèches, ensoleillées et chaudes. Bien sûr, cette tendance globale n'empêchera pas quelques jours d'intempéries, de pluie, voire de fraîcheur... »



POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS, CONTACTEZ VOTRE TECHNICIEN !

EVV – 230 avenue d'Uchamp 33450 IZON – France - contact@evv.fr
SAS au capital de 25.884.120€- RCS Bordeaux 848 290 169– TVA FR 53 848 290 169 - APE 4621Z

Flash Observations Vigne n°1 : 20/03/2024 EVV - Agrément 6400023 distribution produits phyto à des utilisateurs Pro et Non Pro

FLASH OBSERVATIONS TECHNIQUES

→ CONSÉQUENCES AGRONOMIQUES/PHYSIOLOGIQUES

La douceur au cours de l'automne et de l'hiver a été favorable au maintien d'une minéralisation modérée. Par contre, les niveaux d'excès d'eau et de drainage sont conséquents. Dans les secteurs les plus arrosés, où les lames drainantes peuvent atteindre ou dépasser 550 mm d'eau depuis l'automne, on peut craindre une perte importante d'azote, ou du moins un entraînement dans les horizons profonds (où les racines sont sans doute peu actives). Du côté de l'absorption par la vigne, on peut s'attendre à des différences significatives entre parcelles ou entre zones d'une même parcelle, selon le type de sol, la profondeur d'enracinement, et la présence éventuelle d'hydromorphie.

Fin d'été, début d'automne 2023, de nombreuses parcelles ont subis divers stress biotiques et abiotiques (maladie, stress hydrique/thermique, senescence précoce des feuilles) qui ont limité les mises en réserves dans le cep.

La photosynthèse après véraison et jusqu'à la senescence est nécessaire à la plante pour la restauration de ses réserves glucidiques qui seront utilisées durant la reprise du développement végétatif et reproducteur l'année suivante. Les réserves glucidiques jouent donc un rôle majeur pour la préparation de la future floraison (initiation florale en Mai).

Une faible mise en réserve 2023 peut induire en 2024, un mauvais démarrage, des diminutions du nombre de fleurs par inflorescence, du nombre de baies par grappe et du poids des grappes.

➤ Problème d'asphyxie racinaire au démarrage

A cette veille de démarrage des vignes, les observations des sols montrent des problèmes de saturation en eau avec risque d'asphyxie racinaire, notamment sur les sols de texture lourde.

➤ Démarrage de la vigne compliqué :

Outre les problèmes de retard de végétation et de croissance, le faible développement racinaire aura des répercussions sur le démarrage de la vigne, notamment en situation de faibles réserves (observé sur analyse de sarment). Cet impact sera aggravé dans les sols gorgés d'eau (remontée de bicarbonate), avec un risque de déficience nutritionnelle (N, P, K, Mg...), de sensibilité au froid et de chlorose ferrique, nécessitant des compléments nutritionnels (sol et foliaire) dès le stade 4-5 feuilles.

➤ Floraison à risque par manque d'énergie et de photosynthèse

2023 aura été une année généreuse en termes de potentiel de production (bourgeons fertiles, nombre de grappe élevé, faible coulure). Cette année, le démarrage de la vigne jusqu'au stade proche de la floraison dépendra des réserves emmagasinées dans les bois et racines. Ces niveaux de réserves parfois faibles à très moyens enregistrés représentent donc un risque avéré pour une croissance homogène et un développement des inflorescences jusqu'à floraison (problème de coulure et de millerandage potentiels).

➤ Problème d'assimilation des éléments nutritionnel dans les sols

L'assimilation des éléments nutritionnels présents dans le sol dépend étroitement des réserves énergétiques, moteur essentiel de l'activité racinaire en début de campagne. A cette période cruciale du démarrage de la végétation, l'impact de la forte pluviométrie, et des faibles niveaux d'énergie dans les vignes demeurent un risque important pour le cycle nutritionnel des vignes, et notamment pour l'assimilation de N, P et K.

Si les épandages d'engrais ou d'amendements n'ont pu être réalisés, **un soutien nutritionnel par voie foliaire sera adapté dès le stade 4-5 feuilles de la vigne.**



→ CONFUSION SEXUELLE

La confusion sexuelle est une méthode perturbatrice de la reproduction d'insectes ravageurs, principalement des lépidoptères (Eudemis, Cochylis). Cette méthode repose sur la diffusion au sein des parcelles de molécules de synthèse analogues aux phéromones sexuelles émises par les femelles pour attirer les mâles.

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS, CONTACTEZ VOTRE TECHNICIEN !

EVV – 230 avenue d'Uchamp 33450 IZON – France - contact@evv.fr
SAS au capital de 25.884.120€- RCS Bordeaux 848 290 169– TVA FR 53 848 290 169 - APE 4621Z

Flash Observations Vigne n°1 : 20/03/2024 EVV - Agrément 6400023 distribution produits phyto à des utilisateurs Pro et Non Pro

FLASH OBSERVATIONS TECHNIQUES

Le démarrage du cycle de *Lobesia botrana* (Eudémis) a lieu au début du printemps (fin mars/début avril) avec l'émergence des adultes issus des chrysalides hivernales.

Ce début de 1er vol se caractérise par l'apparition des mâles avant les femelles (protandrie).

L'émergence des 1er adultes est estimée selon un modèle qui cumule les températures moyennes journalières en base 0 (c'est-à-dire supérieures à 0). Selon ce modèle, le début d'émergence a lieu quand la somme des températures est égale ou proche de 565° jour.

La confusion sexuelle doit être posée avant le début du vol.

Actuellement, les cumuls de la saison sont très supérieurs à la campagne passée et prédisent une date prévisionnelle du début des vols d'Eudémis plus précoce.

Il faudra poser la confusion (Puffer®, Rack®,...) à partir du 25 mars pour le Sud-Ouest et le Bordelais.

Si vous souhaitez participer à notre réseau de piégeage vers de grappes, faites-le nous savoir !

Cumul des degrés jours *	Bergerac	Bordeaux	Auch
Au 25/02/2024	238	263	238
Au 27/02/2023	201	214	218
Au 27/02/2022	228	258	242
Au 26/02/2021	269	285	273
Au 03/03/2024	298	328	302
Au 06/03/2023	239	251	254
Au 07/03/2022	298	336	310
Au 05/03/2021	335	364	342
Au 10/03/2024	355	394	361
Au 10/03/2023	283	298	300
Au 14/03/2022	363	410	383
Au 14/03/2021	416	445	430
Au 17/03/2024	438	487	448
Au 17/03/2023	378	397	397
Au 20/03/2022	439	489	458
Au 21/03/2021	470	508	488
Au 24/03/2024			
Au 24/03/2023	465	490	483
Au 27/03/2022	516	582	539
Au 28/02/2021	538	580	557
Au 31/03/2024			
Au 31/03/2023	554	591	577
Au 04/04/2022	584	655	607
Au 04/04/2021	631	692	657

→ COCHENILLE

Des foyers de cochenilles ont été observés en 2023 sur certaines parcelles et les bois laissés à la taille cette année peuvent en être encore pourvus. Durant le repos végétatif de la vigne, ces ravageurs **en hibernation impliquent parfois une destruction avant la reprise de l'activité printanière et le départ en végétation.**



→ CHENILLES MANGE-BOURGEONS

Des papillons lépidoptères commencent à être observés sur les sarments. Il s'agit souvent de noctuelles, boarmies, géomètres, etc, qui s'attaquent plus particulièrement aux bourgeons et jeunes feuilles, au stade de chenilles.



→ TENTHREDES

Lors de la taille, il a été régulièrement observé ce début d'année des larves de tenthrèdes dans les coursions. Périodiquement, dans divers vignobles français, on signale la présence de larves de Tenthrèdes à l'intérieur de coursions de vigne de l'année précédente. La larve pénètre par la plaie de taille, creuse la moelle et aménage une logette dans laquelle elle hiverne puis se nymphose au printemps suivant (photo). La présence de cette galerie provoque parfois le dessèchement du bourgeon terminal, mais, sauf dans le cas de boutures ou de jeunes plantations, il n'y a pas de véritables dégâts. En l'occurrence, la vigne est simplement utilisée comme abri pour la nymphose, l'alimentation larvaire ayant lieu au détriment de plantes spontanées. Bien que ce type de dégâts soit habituellement attribué à trois espèces du genre *Ametastegia*, d'autres Tenthrèdes présentent un comportement larvaire identique et sont donc susceptibles d'être rencontrées sur vigne. (par H. CHEVIN

INRA, Zoologie, Versailles.)



→ ESCARGOTS

La reprise d'activité des escargots est maintenant actée depuis début mars, mais la progression se stabilise cette semaine dans les parcelles du réseau. En Gironde, la zone médoc et Sainte croix du mont présentent les populations les plus fortes et la partie ouest du Gers (secteur Eauze) avec des niveaux de populations encore plus élevés. Les escargots sont résistants et ont la capacité de réguler leur croissance et activité, de s'enfouir dans le sol, mais aussi de fermer leur épiphragme (opercule bloquant l'entrée de la carapace) en conditions difficiles. La durée de vie moyenne d'un escargot est de 5 ans et sa capacité de reproduction de 2 pontes par an (environ 50 œufs).

<i>Helix aspersa</i> « Petit gris »	<i>Theba pisana</i> « Blanc et rond »
 	 
Caractéristiques principales	Caractéristiques principales
<ul style="list-style-type: none">• Coquille brun pâle, mais rarement jaune.• De 0 à 5 bandes spirales souvent mouchetées de blanc.• Structure de coquille à l'aspect ridé.• Taille de 28 à 35 mm et un poids adulte de 7 à 15 g.	<ul style="list-style-type: none">• Coquille blanche, rousse rarement rose.• Stries d'accroissements recoupées par des stries spirales.• Les juvéniles ont au bord de la coquille une carène qui disparaît presque totalement chez l'adulte.• Taille de 9 à 20 mm de hauteur et 12 à 25 mm de diamètre.

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS, CONTACTEZ VOTRE TECHNICIEN !

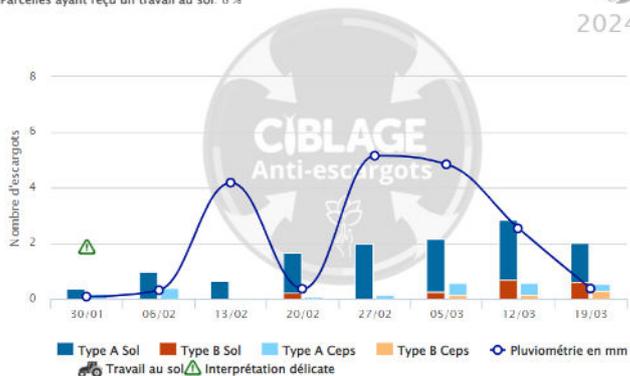
EVV – 230 avenue d'Uchamp 33450 IZON – France - contact@evv.fr
SAS au capital de 25.884.120€- RCS Bordeaux 848 290 169– TVA FR 53 848 290 169 - APE 4621Z

Flash Observations Vigne n°1 : 20/03/2024 EVV - Agrément 6400023 distribution produits phyto à des utilisateurs Pro et Non Pro

FLASH OBSERVATIONS TECHNIQUES

RÉSULTATS DE PIÉGEAGE: Gironde

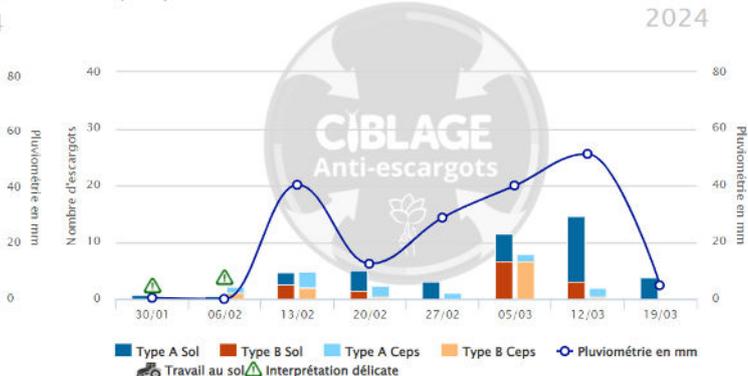
Le mardi 19 mars 2024
Parcelles avec des escargots: 54 %
Parcelles ayant reçu un travail au sol: 8 %



Type A : Escargots type "Petit gris" — Type B : Escargots type "Theba Pisana"

RÉSULTATS DE PIÉGEAGE: Gers

Le mardi 19 mars 2024
Parcelles avec des escargots: 83 %
Parcelles ayant reçu un travail au sol: 0 %

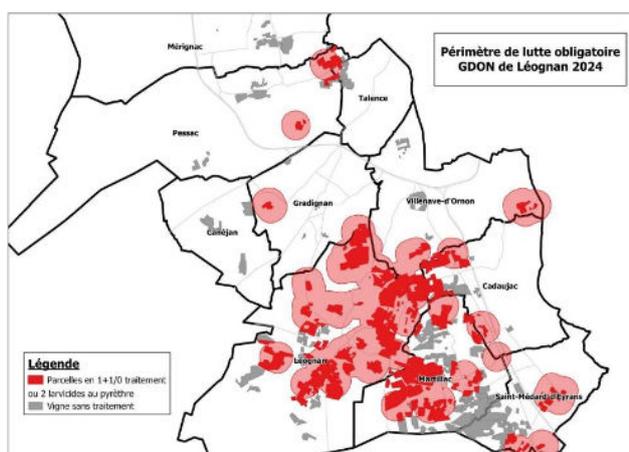
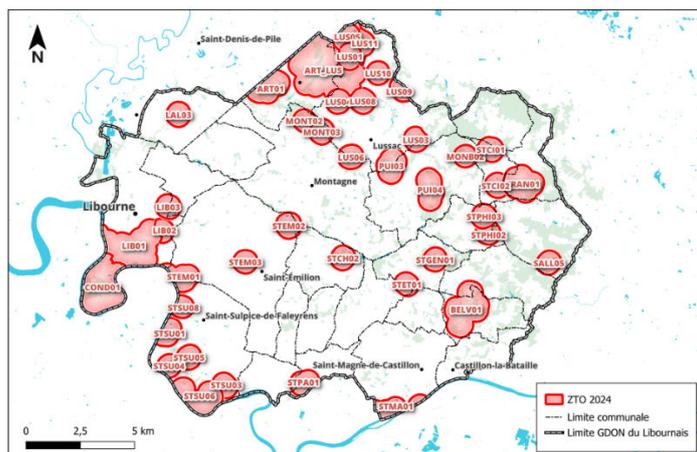


Type A : Escargots type "Petit gris" — Type B : Escargots type "Theba Pisana"

→ Les GDON ont commencé à communiquer

GDON Libournais et Léognan : cartes des zones de traitement obligatoire 2024

Consignes de Traitements Obligatoires (TO) sur le GDON du Libournais en 2024



→ GESTION DES MALADIES DU BOIS

Pour la troisième année consécutive, l'eutypiose stagne à son niveau de plus faible expression depuis 2015, atteignant 0.21% en 2023. Comparée à l'esca, cette maladie reste très peu fréquente quel que soit le millésime.

L'esca en revanche marque une hausse par rapport à 2022, avec 2.52% en 2023, une valeur proche de la moyenne depuis la mise en place de cet observatoire en 2015. Cette hausse est observée sur tous les territoires et tous les cépages. Le GDON de St Julien continue de se démarquer par des taux d'esca bien plus faibles que les autres secteurs, avec seulement 0.68% d'esca en moyenne en 2023.

Les taux de ceps improductifs (morts, manquants et complants) restent élevés, stables entre années (autour de 14%), et plus bas pour le Merlot (autour de 10%). Ils représentent une surface improductive estimée d'environ 16 300 Ha en Gironde en 2023. (bilan BSV 2023)

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS, CONTACTEZ VOTRE TECHNICIEN !

EVV – 230 avenue d'Uchamp 33450 IZON – France - contact@evv.fr
SAS au capital de 25.884.120€- RCS Bordeaux 848 290 169– TVA FR 53 848 290 169 - APE 4621Z

Flash Observations Vigne n°1 : 20/03/2024 EVV - Agrément 6400023 distribution produits phyto à des utilisateurs Pro et Non Pro

FLASH OBSERVATIONS TECHNIQUES

Figure 1 évolution des taux moyens d'esca/BDA, d'eutypiose, de morts/manquants et de complants



Afin de limiter l'apparition et la propagation de ces symptômes, une application d'un fongicide de biocontrôle lutter, homologué peut être envisagé en pulvérisation ou badigeonnage sur les plaies de taille.

→ EXCORIOSE

La période de réceptivité va généralement du stade éclatement du bourgeon au stade 2-3 feuilles étalées, mais dans des conditions favorables elle peut se prolonger jusqu'à 6-8 feuilles étalées. La protection doit être raisonnée de façon à couvrir en préventif les périodes pluvieuses.

Si après la taille de cet hiver, des symptômes sont présents sur les bois, cela signifie que l'inoculum local est disponible. A la faveur des pluies printanières des contaminations sont possibles.

Sur les parcelles atteintes cette année, avec des niveaux de présence importants ou les parcelles ayant un historique excoriose connue, les stratégies d'intervention se raisonnent de la manière suivante :

2 passages avec un produit de contact lorsque 30% des bourgeons de la base sont au stade « Eclatement du bourgeon » puis lorsque 30% de ces bourgeons sont au stade « 2 – 3 feuilles étalées » ou un passage avec un produit systémique associé à un produits de contact, lorsque le stade D « Sortie des feuilles » est atteint.

L'emploi des panneaux récupérateurs est recommandé et les pulvérisateurs doivent être en ordre de marche.



→ COUVERTS VEGETAUX

L'automne 2023 a rendu compliqué les semis d'engrais verts à la fois par la sécheresse des sols jusqu'au 15/10, puis par l'excès d'eau par la suite. Toutefois, les semis précoces, sont bien présents et développent actuellement leurs biomasses aériennes.

Cette sortie d'hiver, une fois les sols ressuyés, la période est encore propice pour des semis de printemps. N'hésitez pas à contacter votre interlocuteur EVV.

→ GESTION DU SALISSEMENT

Les désherbages d'automne ont été compliqués à mettre en œuvre en raison de la météo et de la portance des sols.

Le travail mécanique sous le rang est pour l'instant encore compromis en terrain lourd, bien qu'une fenêtre météo en janvier, a permis pour certains de réaliser un premier passage d'intercep.

Les cavaillons se sont fortement resalis et la météo actuelle favorise le développement des adventices.

Le ray-grass s'est bien développé, tout comme certaines dicotylédones (géranium, séneçon, moutarde, véronique,...).

Attention aux interventions mécaniques sous le cavaillon sur fin mars, en effet, à l'approche du débourrement le travail du sol remonte des spores de mildiou et peut augmenter le risque de plus fortes contaminations de début de parcours. Sinon, si l'herbe est trop haute, sur sol bien ressuyé, privilégier les tontes intercep afin de ne pas se laisser envahir par la végétation.

Le désherbage chimique sera à gérer en fonction des produits choisis et à adapter aux stades des adventices présentes.

Surveiller le stade de débourrement de la vigne en lien avec les limites d'utilisations de certaines substances actives.

→ GESTION DU VIGNOBLE

La taille et le tirage des bois se terminent. Reste encore des tailles tardives prévues sur les zones gélives. Les travaux de pliage et carassonnage sont en cours. Le broyage des sarments se réalisent quand le sol est portant.

Les épandages d'engrais et d'amendement ont été retardés et sont en cours d'applications.

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS, CONTACTEZ VOTRE TECHNICIEN !

EVV – 230 avenue d'Uchamp 33450 IZON – France - contact@evv.fr
SAS au capital de 25.884.120€- RCS Bordeaux 848 290 169– TVA FR 53 848 290 169 - APE 4621Z

Flash Observations Vigne n°1 : 20/03/2024 EVV - Agrément 6400023 distribution produits phyto à des utilisateurs Pro et Non Pro

FLASH OBSERVATIONS TECHNIQUES

Entre le 16 mars et le 15 août, la taille des haies est à proscrire

A partir de la mi-mars, la saison de nidification va commencer. Pour ne pas déranger ou déloger les oiseaux pendant cette période cruciale pour leur cycle de vie, l'Office français de la biodiversité recommande de ne pas tailler les haies ni d'élaguer les arbres du 15 mars au 31 juillet. Pour les agriculteurs, la taille des haies est interdite du 16 mars au 15 août.

<https://www.oise.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement/Les-Haies/Les-haies-rappel-de-la-reglementation-applicable-en-matiere-de-coupe-et-d-arrachage>

→ OUTILS DE PILOTAGE AU VIGNOBLE

◉ VEGETAL SIGNALS

EVV déploie l'offre Hydroscore, Mildiouscore, Matuscore avec Végétal Signals® :

La Société **VEGETAL SIGNALS**, première entreprise au monde à fournir des services d'aide à la décision et d'automatisation agricole, basés sur l'électrophysiologie des plantes.

En s'appuyant sur les techniques des neurosciences, l'entreprise a développé des capteurs et des méthodes d'analyse qui permettent de suivre en continu l'activité des plantes et d'identifier leurs besoins en termes d'eau, de suivre en temps réel les indicateurs de maturité pour optimiser la date de vendanges et les sélections parcelles... »

Basée sur l'activité électrique des cultures, les capteurs traduisent l'état des plantes en temps réel.

 vegetal signals



Pour toutes demandes d'informations et/ou d'accompagnement, contactez nos techniciens EVV

◉ AGRIGENIUS®

EVV s'appuiera cette année sur les données de modélisation issues de l'OAD Agrigenius®.

Avec cet Outil d'Aide à la Décision, nous surveillerons simultanément les risques mildiou, oïdium, black rot et botrytis. En évaluant de façon précise le niveau des contaminations pour chacune de ces maladies, les équipes EVV vous indiquerons au fil de la saison les niveaux de risques.



◉ WEENAT®



EVV vous propose des stations météo connectées avec

5 offres possibles avec des stations météo dématérialisées et/ou des stations physiques ajustables selon les spécificités des besoins rencontrés

Toutes les offres comprennent :

- Une interface mobile Weenat avec des alertes paramétrables
- Des prévisions à 9 jours tous paramètres
- Un connecteur Movidia grapevision



◉ TOUR VENTIGEL®

EVV commercialise un système de lutte actif contre le gel.

La tour antigel VENTIGEL est un système innovant de protection des cultures contre le gel, fabriqué et assemblé en France (33), par la société Polypoies. Bénéficiez d'une innovation révolutionnaire sur le marché des équipements de protection contre les gelées destructrices de la vigne ! Faites-vous accompagner par nos experts pour élaborer vos dossiers de financement !



POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS, CONTACTEZ VOTRE TECHNICIEN !

EVV – 230 avenue d'Uchamp 33450 IZON – France - contact@evv.fr
SAS au capital de 25.884.120€- RCS Bordeaux 848 290 169– TVA FR 53 848 290 169 - APE 4621Z

Flash Observations Vigne n°1 : 20/03/2024 EVV - Agrément 6400023 distribution produits phyto à des utilisateurs Pro et Non Pro

FLASH OBSERVATIONS TECHNIQUES

► BOUGIES STOPGEL ®

EVV vend des bougies pour lutter contre le gel, sous deux formats :

- Bougie STOPGEL verte 6L (durée de 8 heures)
- Tonneau STOPGEL Vert 80L (durée de 6 heures) à associer à des tours antigel ou éoliennes

Les bougies STOPGEL se différencient par leur composition : elles sont 100% naturelles ! Elles sont donc moins polluantes, font moins de fumée pour un meilleur pouvoir calorifique.



► PEL102®

EVV fournit, pour les gels modérés, une solution foliaire à appliquer 12h à 48h avant le gel.

PEL102 active certaines voies métaboliques pour abaisser de 1 à 2°C la température à laquelle l'eau des cellules va geler. PEL102 limite l'impact du gel tout en préservant le développement et le rendement de votre culture.

Nos essais démontrent que, PEL102 aide également à une meilleure reprise végétative après le gel.

→ ENTREtenir LES PULVÉRISATEURS

En intersaison et chaque fois que nécessaire, effectuez les opérations de maintenance :

- Vérifiez l'ensemble du pulvérisateur : tuyauterie, manomètre, pompe, cloche à air, état des filtres de la cabine, de la cuve du pulvérisateur des buses, de la rampe, de la lance...
- Réalisez les réparations nécessaires au fonctionnement du pulvérisateur.

De plus, durant la campagne d'application :

- Vérifiez régulièrement le fonctionnement du pulvérisateur: détection de fuites, état des buses, manomètre.
- Rincez la cuve à la fin de chaque journée de travail ou avant chaque changement de produit.
- Changez-la ou les buses si le débit présente une variation individuelle de + ou - 10 % du débit nominal.
- Lavez l'extérieur du matériel sur une aire appropriée et non connectée aux réseaux de collecte des eaux usées ou pluviales.

→ Note d'information destinée aux utilisateurs professionnels de produits phytopharmaceutiques

Une note, identifiant les points saillants de la réglementation applicable à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques en précisant les non-conformités susceptibles d'être constatées lors des contrôles, a été rédigée par le Service régional de l'Alimentation. Elle donne les informations sur les sanctions rattachées à chacune des infractions qui peuvent être relevées.

Consulter la note d'information utilisateurs professionnels de produits phytopharmaceutiques

<https://fra01.safelinks.protection.outlook.com/?url=https%3A%2F%2F3suw.r.sp1-brevonet%2Fmk%2Fcl%2F%2Fsh%2F6rqJfqa8dlR6SwNLTWfBFtlx8l%2FraqZerWzv-Yv3&data=05%7C02%7Ceric.capredon%40evv.fr%7C4543a08d2f724c6f310e08dc3c583a7%7Cfe76af53bbc9405f9959c146f5639d34%7C0%7C0%7C638451599970933706%7CUnknown%7CTW-FpbGZsb3d8evJWlloIMC4wLlAwMDAilCJQlloiv2luMziILCJBTll6ik1haWwILCJXVCi6Mn0%3D%7C0%7C%7C%7C&sdata=pVW1SDsu9XEMbTCUUMGh4qecukU0ivnSQz7VMqVO3Lg%3D&reserv ed=0>

Sources	Sites de consultation
BSV	https://nouvelle-aquitaine.chambres-agriculture.fr/agro-environnement/ecophyto/bsv-bulletin-de-sante-du-vegetal/bsv-vigne/
Note nationale maladies de la vigne 2024	https://www.vignevin.com/wp-content/uploads/2024/01/Note-technique-commune-vigne-2024-VDef.pdf
Site E-phy-Anses	https://ephy.anses.fr/
Liste des produits de biocontrôle	https://info.agriculture.gouv.fr/gedei/site/bo-agri/instruction-2024-128
Liste actualisée des équipements anti-dérive	https://agriculture.gouv.fr/materiels-permettant-la-limitation-de-la-derive-de-pulverisation-des-produits-phytopharmaceutiques

Avant toute utilisation de produits de protection des plantes, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Pour les usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette du produit et/ou www.phytodata.com.



Action financée avec le concours de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne



POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS, CONTACTEZ VOTRE TECHNICIEN !

EVV – 230 avenue d'Uchamp 33450 IZON – France - contact@evv.fr
SAS au capital de 25.884.120€- RCS Bordeaux 848 290 169– TVA FR 53 848 290 169 - APE 4621Z

Flash Observations Vigne n°1 : 20/03/2024 EVV - Agrément 6400023 distribution produits phyto à des utilisateurs Pro et Non Pro